

- **PURPOSE OF ASSIGNMENT:** *(Provide rationale, attach background documents, summary of workplan, if necessary)*

#### TERMES DE RÉFÉRENCE

***Recrutement d'un Consultant international pour guider une initiative de recherche : comprendre et améliorer les mécanismes informels de protection de remplacement pour une meilleure prise en charge et une meilleure protection des enfants – Regard sur la prise en charge par des proches et le confiage au Sénégal***

#### Contexte/Background

Selon l'enquête EDS/MICS 2010-2011<sup>1</sup> au Sénégal, 15% des enfants ne vivent avec aucun parent biologique et que 55% des enfants des moins de 18 ans vivent avec leurs deux parents biologiques. La proportion des enfants ne vivant avec aucun parent biologique est très forte pour les enfants de plus de 10 ans (20% pour les 10-14 ans) mais reste également forte pour les moins de 9 ans. Elle est aussi significativement plus élevée pour les filles (17%) que pour les garçons (13%).

Le confiage des enfants est une pratique très répandue au Sénégal, qui consiste à confier l'enfant à une famille, une personne, un maître coranique comme un 'investissement pour le futur'<sup>2</sup>. D'après l'enquête pauvreté et structure<sup>3</sup> familiale conduite au Sénégal de novembre 2006 à Avril 2007 sur un échantillon nationalement représentatif, environ 12% des enfants sont confiés et 32% des ménages participent au confiage soit en envoyant un de leurs enfants dans une autre famille soit en accueillant un enfant confié.

En Mai 2012, lors de la conférence des pays francophones-lusophones de l'Afrique subsaharienne, à Dakar, Sénégal, les 10 et 11 mai<sup>4</sup> sur le renforcement de la famille et la prise en charge alternative le besoin de mieux comprendre la prise en charge par des proches<sup>5</sup>, notamment la pratique du 'confiage', en particulier du point de vue des enfants et des personnes qui s'en occupent, afin de mieux soutenir et protéger ces enfants, a été identifié comme un point d'action essentiel. La délégation Sénégalaise, représentée par le gouvernement et la société civile, a jugé important d'entreprendre une recherche à ce sujet, étant donné la fréquence de la pratique du confiage comparativement à la prise en charge en institution.<sup>6</sup> Les différentes organisations qui ont soutenu la conférence, notamment Save the Children et l'UNICEF se sont engagés à accompagner les efforts du gouvernement du Sénégal dans cette recherche et conséquemment dans le renforcement des familles dans la prise en charge de leur enfants.

A ce jour, les recherches effectuées soulignent des lacunes importantes dans les connaissances sur la prise en charge par des proches. Par exemple, un récent document de discussion de l'UNICEF<sup>7</sup> destiné à mieux comprendre les arrangements informels de protection de remplacement, a tiré deux conclusions importantes, à savoir qu'il est nécessaire d'entreprendre une recherche ciblée sur les enfants bénéficiant

<sup>1</sup> Enquête Démographique et de Santé à Indicateurs Multiples (EDS-MICS) 2010-2011, Sénégal

<sup>2</sup> Analyse de la situation des ménages ruraux de la région de Kolda, Ibrahima Gaye, ENEA-FAFO-UNICEF, 2010

<sup>3</sup> Le confiage des enfants au Sénégal (Simon Beck, Philippe De Vreyer, Sylvie Lambert, Karine Marazyan et Abba Safir

<sup>4</sup> <http://www.conf-famillepriseencharge-dakar.org/>

<sup>5</sup> La prise en charge informelle est définie comme « ...tout arrangement privé, par lequel l'enfant est pris en charge dans un cadre familial, pour une durée déterminée ou indéterminée, par des membres de la famille élargie ou par des amis (prise en charge informelle par des proches) ou par d'autres personnes à titre personnel, à l'initiative de l'enfant, de ses parents ou d'une autre personne, sans que cet arrangement n'ait été ordonné par une autorité administrative ou judiciaire ou par un autre organisme dûment accrédité ». Cela peut inclure : la prise en charge par des proches, la prise en charge dans la communauté ou d'autres arrangements de placement de type familial. Tiré de Lignes directrices internationales relatives à la protection de remplacement pour les enfants – A/RES/64/142 Assemblée générale des Nations Unies, 24 février 2010.

<sup>6</sup> Voir Services de renforcement familial et de prise en charge alternative en Afrique subsaharienne, 2012. Document de contexte produit par Les Frontières de l'Enfance pour la conférence des pays francophones d'Afrique subsaharienne sur le Renforcement de la famille et la prise en charge alternative à Dakar, 10-11 mai 2012.

<sup>7</sup> Children in Informal Alternative Care (Les enfants pris en charge par un système de protection de remplacement informel), UNICEF, juin 2011

d'une protection informelle et d'élaborer des politiques nationales visant les enfants qui bénéficient d'une protection de remplacement informelle.

D'ailleurs au Sénégal, la situation des enfants hors de leur famille est encore mal connue et les conséquences du confiage sur le bien-être de l'enfant ne sont pas claires. Une recherche doit être menée pour mieux connaître les effets du confiage.

Les lignes directrices internationales relatives à la protection de remplacement pour les enfants<sup>8</sup> servent de base pour l'établissement de telles politiques nationales et sont un outil de plaidoyer important pour développer des politiques sur les enfants sans soins appropriés. Ces Lignes directrices internationales ont été également à la base de la conférence en 2012 à Dakar qui a affirmé le besoin de mieux comprendre les systèmes de protection informelle afin de mieux comprendre les mécanismes communautaires de protection de l'enfant dans un cadre global de renforcement des systèmes de protection de l'enfant. Le document de contexte produit par la Conférence francophone<sup>9</sup> a également souligné : la prévalence de la prise en charge informelle, plus particulièrement par des proches, dans la région<sup>10</sup> ; le manque d'information et de données sur le sujet ; le peu de soutien et de services fournis aux familles ; et les faibles liens entre le renforcement familial et la protection de remplacement.

Dans le cadre du Programme de Coopération 2012-2016 avec le Gouvernement, l'UNICEF a prévu d'appuyer les différents partenaires gouvernementaux dans le processus du renforcement du système de protection de l'enfance au niveau national et déconcentré. Les résultats de la recherche permettront au Gouvernement du Sénégal et aux différents acteurs engagés dans la protection de l'enfant et autres, d'élaborer de façon stratégique des politiques et des pratiques, aux niveaux communautaire, sous-national, et national qui auront un plus grand impact positif sur la prise en charge et la protection des enfants dans un cadre familial, y compris ceux pris en charge par des proches.

Cette initiative de recherche se déroulera au Sénégal. La recherche consistera, dans une première partie quantitative en une analyse poussée de données existantes de l'EDS/MICS 2010-2011, de l'étude sur la mobilité des enfants et la vulnérabilité des ménages menées par la Banque Mondiale et FAFO (2010) qualitative et autres données disponibles. En suite l'étude prévoit une partie qualitative, participative et exploratoire. La recherche prendra en compte les différentes options existantes de prise en charge informelle par des proches ou par d'autres personnes à titre personnel, notamment toutes les formes de confiage.

#### **Purpose, Objectives and Scope**

##### **Objectifs de la recherche**

- Analyser et faire une description des principaux déterminants du confiage des enfants à partir des différentes données quantitatives disponibles (EDS/MICS 2010-2011)
- Analyser et faire une description des principaux déterminants de l'accueil (du cote des familles biologiques, de mère, des familles et personnes d'accueil)
- Analyser les situations de résidence des enfants par rapport aux indicateurs de bien être disponibles (éducation, santé, travail)
- Quels enfants sont confiés aux maitres coraniques ?
- Renforcer les connaissances et la compréhension de la situation des familles et des communautés, notamment : pourquoi les enfants sont-ils confiés/placés dans des structures de protection de

<sup>8</sup> A/RES/64/142 Assemblée générale des Nations Unies, 24 février 2010

<sup>9</sup> Services de renforcement familial et de prise en charge alternative en Afrique subsaharienne, 2012. Document de contexte produit par Les Frontières de l'enfance pour la conférence des pays francophones d'Afrique subsaharienne sur le Renforcement de la famille et la prise en charge alternative, Dakar 10-11 mai 2012

<sup>10</sup> La prise en charge par des proches n'est pas une forme de protection utilisée uniquement pour les orphelins ou les enfants vulnérables ; elle est également utilisée pour les enfants se trouvant dans d'autres circonstances afin d'améliorer leurs opportunités, en particulier leur accès à l'éducation.

remplacement, en particulier des structures de prise en charge par des proches ou par d'autres personnes à titre personnel? Quel est le point de vue des enfants et des personnes qui en ont la charge (et des membres de la communauté) sur les options disponibles de prise en charge des enfants sans soins appropriés ? Pendant combien de temps les enfants sont-ils généralement pris en charge par des proches ? Quels enfants sont pris en charge par des proches : s'agit-il uniquement d'enfants sans soins appropriés ?

- Analyser la prise en charge par des proches/le confiage du point de vue des enfants, des membres de la famille, du personnel et des partenaires de la protection de l'enfant, des représentants du gouvernement, des maitres coraniques, et d'autres acteurs concernés, possédant les connaissances et l'expérience de la prise en charge informelle par des proches. Existe-t-il des tendances particulières ? S'agit-il d'un phénomène croissant ou décroissant et pourquoi ? Quels en sont les principaux facteurs, en particulier du point de vue des différents acteurs ?
- Analyser et désagréger les informations recueillies dans une optique de genre et de diversité (informations recueillies auprès des hommes et des femmes qui s'occupent d'enfants, leur liens avec les enfants, des garçons et des filles, d'enfants d'âges différents, d'enfants handicapés, talibes, etc.) ;
- Examiner les facteurs qui aident ou gênent la réalisation de leurs droits, leur résilience, leur protection, leur bien-être, leur participation, leur développement et leur intérêt supérieur ;
- Explorer l'opinion des personnes qui se chargent d'enfants et leur expérience des mécanismes, aides et pratiques actuels qui soutiennent la prise en charge par des proches ; explorer également les facteurs qui rendent difficiles la prise en charge et la protection des enfants placés chez des proches, placés en confiage ;

La recherche devra :

- Aboutir à la production de documents de communication dans diverses langues, destinés à divers groupes cibles : enfants, familles, décideurs, etc., qui renforceront davantage la réalisation de la protection de l'enfant ;
- Conduire à la réalisation de programmes renforcés qui préconisent d'éviter la séparation familiale inutile et de renforcer la famille dans un système complet de prise en charge et de protection ;
- Soutenir le plaidoyer en faveur de l'élaboration de politiques sur la famille qui englobent des réponses sensibles aux enfants, à leurs besoins spécifiques et à ceux des proches qui s'en occupent

#### **Taches de la consultation :**

L'objectif principal de la consultation est de guider tout le processus de la recherche, la collecte et l'analyse des données quantitatives et qualitatives, et la rédaction du rapport final.

Le/a/s consultant/e/s doit développer la méthodologie et les outils pour conduire la recherche (quantitative et qualitative) selon les objectifs et thèmes spécifiés ci-dessous. Les résultats de l'analyse quantitative dégageront des recommandations pour une analyse qualitative plus fine sur des zones identifiées.

La méthodologie mettra l'accent sur différentes spécificités, notamment :

- la (i) méthodologie sur la prise en charge informelle et (ii) la méthodologie pour les enfants confiés aux maitres coraniques
- les outils de collecte des données
- la formation pour la collecte des données
- l'analyse des données

Le processus de la recherche devra impliquer directement les enfants en tant que chercheurs et participants actifs au processus de la recherche afin de mieux comprendre leur point de vue sur les aspects positifs et négatifs de la prise en charge par des proches, des différentes formes de confiage et ses répercussions sur ces enfants.

#### **Produits attendus :**

Un rapport d'analyse complet intégrant l'analyse des données quantitatives et qualitatives. Le rapport doit inclure :

- une description des principaux déterminants de confiage et de l'accueil des enfants
- une analyse des spécificités géographiques de leurs déterminants
- des recommandations clés et stratégiques à différents niveaux pour appuyer le plaidoyer et la programmation sur les questions de prise en charge alternative
- une présentation PowerPoint sur les résultats clés de la recherche
- un résumé de deux pages en anglais et en français
- une documentation audiovisuelle (photos, vidéos collectées pendant la recherche)

- **Intended users**

### Méthodologie

L'étude aura deux composantes : (i) une première partie quantitative utilisant les données de l'EDS/MICS 2012, de l'étude FAFO/BM (2010) et les données de l'enquête sur la pauvreté au Sénégal ; (ii) une deuxième partie qualitative qui servira à approfondir l'analyse quantitative et avoir les perspectives des enfants

- **Reporting requirements**

Le consultant travaillera sous la supervision du Chef de la section Protection d'Unicef Sénégal.

- **Timeline**

### Duration of the consultancy:

30 jours. Le tableau ci-dessous est indicatif et le consultant va proposer un chronogramme de voyage.

## 2. **WORK ASSIGNMENT** (Specify tasks to be accomplished, standards expected, outputs required, estimated time required to completion of work, target completion dates for specific tasks, etc.)

<u>Tasks to be completed</u>	<u>Estimated workdays required</u>	<u>Completion date</u>
<b>Phase préparatoire</b>		
Elaboration de la méthodologie Elaboration et validation des outils de collecte - Etablissement du profil des enquêteurs	5	10 janvier
Recrutement des enquêteurs	2	11-12 janvier
Formation des enquêteurs + pré test	2	13-14 janvier
<b>Réalisation de l'enquête</b>		
Analyse des documents législatifs et normatifs et des rapports/littérature existants	5	10 janvier
Analyse des données quantitatives déjà disponibles	5	10 janvier
Collecte des données qualitatives sur le terrain	5	15-20 janvier
<b>Analyse des données et élaboration du rapport</b>		

Compilation des informations et analyse	5	21-26 janvier
Ecriture du premier draft du rapport	5	22-27 janvier
Partage avec le comité de pilotage	-	28 janvier
<b>Finalisation du rapport</b>		
Finalisation du rapport		28-29 janvier
Validation par le comité de pilotage	-	30-31 janvier
Dépôt du rapport finalisé, de la présentation Powerpoint, des résumés en français et en anglais et de la documentation imagée et filmée	1	15 février

### 3. END-PRODUCTS/OUTPUT: (e.g. Final report, document, etc.)

Rapport final contenant l'analyse quantitative et qualitative des données en suivant les différentes thématiques proposées avec des recommandations et tous les documents annexes (voir dans le tableau ci-dessus).

### 4. QUALIFICATIONS REQUIRED FOR THE ASSIGNMENT:

#### Profil du Consultant international

- Titulaire d'un diplôme universitaire en sociologie, sciences sociales ou autres diplômes équivalentes (niveau minimum Bac + 5)
- Expérience professionnelle d'au moins 8 ans dont 5 ans dans la recherche, méthodologie participative en particulier dans la participation des enfants et questions prise en charge alternative à niveau international
- Très bonne connaissance de la protection de l'enfant
- Très bonne capacité d'analyse et de synthèse
- Motivation à travailler sous pression et en équipe
- Excellente maîtrise de la langue française écrite

**Niveau : P4**

#### Critères de sélection de candidat/e

Le/a consultant/e doit être sélectionné sur une base compétitive (Instruction Administrative 2013-001 de Mars 2013) tenant compte les aspects de genre et nationalité<sup>11</sup> divers.

Un appel à candidature (publication, expression d'intérêt) sera lancé pendant une à deux semaines par le Chargé des Ressources Humaines.

Les critères de sélection des candidats sont fondés sur les qualifications, compétences, expertise et expérience dans le domaine demandé et tout autre critère qui sera contenu dans le tableau d'évaluation des candidats. Les candidats seront appelés à envoyer une offre technique et financière. Dans la sélection finale, il faut assurer une analyse soigneuse et prendre en compte les TdRs, les qualifications techniques, le coût compétitif, la qualité de travail, y compris tout conflit d'intérêt potentiel. La sélection finale sera basée sur

<sup>11</sup> Dans le cas d'un recrutement international

des critères évaluation prédéfinis qui seront partie intégrante des TdR.

**Application requirements:**

Les candidats intéressés peuvent envoyer l'expression de leur motivation, leur CV et formulaire P11 ainsi que leurs offres techniques et financières UNICEF Sénégal par courrier électronique à l'adresse: [dakarerecruitment@unicef.org](mailto:dakarerecruitment@unicef.org). Date limite de dépôt des candidatures et des offres : **4 Décembre 2013**

**PART II - PROPOSED CONTRACT DETAILS**

**4. SUPPORT SERVICES:***(indicate what support services are to be provided by Senegal office space, equipment, secretarial support, photocopying, supplies)*  
**UNICEF Senegal will provide office space for the time in the country office. Transportation will be provided to the project location.**

**6. WORK SCHEDULE:**

**Full Time:** X    **Part Time:**                      **Estimated Total jours: 35 jours**

**Duty Station:** Dakar avec déplacements sur le terrain

**7. DURATION OF CONTRACT: Start Date: 5 janvier    End Date: 15 février 2014**

**8. ANTICIPATED TRAVEL:** dans les zones de recherche